

Enseignement Supérieur Paramédical

SECTION : Cadres de santé

METHODOLOGIES DE RECHERCHE

Compilation de cours

L'éducation, c'est passer de la certitude ignorante à l'incertitude réfléchie.

Patrick VANTOMME

 prof@lereservoir.eu

INTRODUCTION

Présentation du cours :

Ce cours qui vous sera livré comme une compilation, s'inscrit comme un continuum, un cours. Dans le cadre de l'UE 1¹, « Sociologie de la santé » ouvrait la voie tant par son contenu que par une partie de son évaluation. L'aboutissement de ce cheminement, appelé « épreuve intégrée de la section », n'est autre que l'objet de vos angoisses estudiantines, le projet du projet : le travail de fin d'études. Nous l'appellerons désormais de manière bienveillante, l'EI.

Pour faire route et garder le cap, ce recueil de notes offre un certain nombre de repères, de balises. Ce cours est loin d'être fini, conclu et n'a donc aucune prétention d'exhaustivité. Il s'applique, au contraire, à être et rester en constante évolution, entre autre grâce à vous ... par vos questions, vos interrogations et même vos inquiétudes. Les suggestions sont donc bienvenues !

D'autre part, ce cours et ses accessoires vous mèneront donc à la présentation de l'épreuve intégrée de la section, soit l'ultime et huitième UE. Dans le cadre de ce cours, et volontairement dès le début de celui-ci, nous vous transmettons un document intitulé « Modalités de préparation, de présentation et d'évaluation de l'épreuve intégrée² » décrivant les aspects pratiques de cette perspective à laquelle il faut vous atteler dès aujourd'hui !

Objectif et finalité :

L'épreuve intégrée, EI, est à considérer comme un exercice grandeur nature d'expression de l'identité, personnelle et surtout professionnelle, d'un entraînement situationnel anticipant les rapports d'activités, projets et autres démarches propres au travail de cadre. Il permet donc d'éprouver et de développer un certain nombre de compétences. Il est à la fois un travail de fond, y compris au sens athlétique du terme, et un exercice de style, de mise en forme.

Premiers pas :

Sans pouvoir reprendre tous les mots que suggère la perspective de l'EI, je laisse à votre réflexion ce pêle-mêle, à titre d'échauffement. Chacune de ces notions seront approchées, de façon plus ou moins subtile ; certaines seront maintes fois répétées et scandées telles les syllabes d'une prière tibétaine.

¹ Unité d'Enseignement.

² Ce document repris dans cette balise, vous le recevrez aussi en format pdf protégé. Il est le cadre minimal et réglementaire de cette épreuve.

1- **Les savoirs** :

Bien que préférant la notion de « compétences », je m'incline devant cette tradition des savoirs. Les savoirs et compétences³ à mettre en œuvre pour réaliser une EI, pour réussir une formation comme celle que vous venez d'entreprendre sont similaires aux termes retrouvés dans la littérature comme dans les descriptions de fonction des cadres soignants, ou de santé. Les savoirs, ou au moins les connaissances, sont et ne sont que les précurseurs des compétences.

Savoir(s) ⇒ Savoir-faire ⇒ Savoir-être ⇒ Savoir devenir
⇒ Savoir faire faire ou déléguer
⇒ *Faire savoir pour faire valoir.*

Cette dernière est empruntée à Voltaire et correspond bien à la démarche de l'épreuve intégrée.

2- **Ressources clés** :

Afin de développer et mobiliser ces compétences, des ressources sont nécessaires, présentées dans un certain ordre de priorité. La liste ci-dessous est loin d'être intégrale, votre créativité la complétera :

- VOUS,
- TOUS les cours,
- le dictionnaire,
- l'histoire, y compris celle de vos expériences heureuses ET malheureuses,
- les textes légaux,
- vos professeurs,
- la communauté des étudiants,
- les experts en ... ,
- le « promoteur »,
- la littérature professionnelle,
- la littérature extra professionnelle,
- Internet,
- tout contact même informel, etc.

Un principe fondamental est de rester éveillé(e) !

3- **Préliminaire « scientifique »** :

Le TFE, l'EI, est-elle une démarche scientifique ?

Nous répondrons NON !

³ Je vous laisse en annexe n° 1 de cette première balise le texte du dossier pédagogique évoquant ces compétences.

Même si la tentation et les tentatives sont fortes, nos métiers ne peuvent prétendre à la scientificité. Leur caractère humain les prédispose moins à la science qu'à l'art ou à l'artisanat. Toutefois, cette assertion ne veut pas laisser le champ à la liberté de faire n'importe quoi, n'importe comment. L'art et/ou l'artisanat relèvent d'une éthique. Toutefois, la scientificité, dans ses objectifs, nous donne les instruments nécessaires à réussir l'élaboration et la diffusion d'une démarche de réflexion comme se veut celle de l'EI. Ce travail est avant tout un média, en ce sens, nous rejoignons la sociologie. Deux critères nous seront utiles pour mener à bien cette expérience : l'objectivité et la rigueur méthodologique. Dans leur utilisation, ces deux notions sont intimement liées et interagissent tant sur le fond que sur la forme.

L'objectivité pure⁴ est une utopie surtout en sciences humaines, particulièrement si le chercheur (-apprenti) est partiellement ou totalement immergé dans son objet de recherche. L'objectivité nécessaire et suffisante est procurée par le doute systématique, celui qui refuse, réfute le « bon » sens commun et les préjugés.

La ou les rigueurs indispensables à la caution de la démarche sont fournies par l'utilisation pertinente et contributive d'outils méthodologiques. Avant même l'emploi de ceux-ci, et pour rejoindre l'esprit d'objectivité, il est essentiel de mettre à jour, en les reconnaissant, les limites et préjugés qui sont et seront les vôtres. Il s'agit de combattre le biais principal et primitif de la réflexion : vous !

Pas plus, il n'y a pas d'outil parfait, il n'y a pas de méthode prêt-à-penser : il n'y a que des choix. La rigueur s'appliquera par cette succession de choix et de positionnement ; et s'évaluera en regard de deux axes intimement complémentaires :

- l'argumentation critique,
- la reconnaissance des biais.

Les rigueurs de forme et de la forme ont un impact considérable sur le média ; le signifiant du signifié. Merci, Mr Barthes. La rigueur et la méthode ne s'opposent nullement à la passion et à la créativité, elles peuvent les porter et les transporter !

Nous en reparlerons.

⁴ et dure comme dans les sciences exactes...



α β γ δ ε ζ η θ ι κ λ μ ν ξ ο π ρ σ τ υ φ χ ψ ω

α

PROCEDURE EI

Alpha est la première lettre de l'alphabet grec. L'épreuve intégrée sera l'*Omega* de votre formation.

β

CHARTE DE L'ECRIT

Bêta, deuxième lettre de ce même alphabet, reprend ce que le nouveau régime considère comme prérequis, donc acquis. Le risque est de paraître bêta⁵. Cette balise rassemble les éléments de forme, de mise en page et sont à considérer comme des conventions qu'il est recommandé de respecter.

γ (*gamma*)

DU THEME AU SUJET

δ (*delta*)

LECTURES & REECRITURE

ε (*epsilon*)

LOGIQUES vs SCIENCES

ζ (*dzêta*)

PROCEDURE STAGE

η (*êta*)

ETAPES DE LA RECHERCHE

θ (*thêta*)

RECHERCHES ET METHODES

ι (*iota*)

METHODE CLINIQUE

κ (*kappa*)

METHODE HISTORIQUE

λ (*lambda*)

METHODE DIFFERENTIELLE

μ (*mu*)

METHODE EXPERIMENTALE

ν (*nu*)

METHODES SOCIOLOGIQUES

ξ (*ksi*)

CHOISIR UN SUJET

ο (*omicron*)

RECHERCHE & INTERNET

π (*pi*)

STATISTIQUES

ρ (*rhô*)

REDACTION DU MEMOIRE

σ (*sigma*)

QUESTIONNAIRE

τ (*tau*)

ENTRETIEN

υ (*upsilon*)

OBSERVATION

φ (*phi*)

ANALYSE DE CONTENU

χ (*khi*)

COMMUNICATION DIDACTIQUE

ψ (*psi*)

GESTION DU STRESS

ω (*oméga*)

VOTRE EPREUVE INTEGREE

⁵ Souvent qualifié de gros !

Objectifs d'évaluation⁶ :

- 1- **Fin UE 1** : premier jet d'écriture, c'est le premier essai, le *proto*TFE ! Cet exercice de style, né avec le cours de sociologie de la santé, vous incite à révéler votre créativité dans le respect des conventions⁷ éditoriales. Il est exercice de mise en situation et plus encore de distanciation à laquelle vous invite la sociologie. Cette aptitude, la distanciation, sera bien utile à la réalisation de votre épreuve intégrée comme dans vos fonction et missions de cadre de santé.
- 2- **Fin UE 2** : c'est le temps de la *micro*EI. Ce travail, outre ses qualités rédactionnelles⁶, posera ses fondements sur les cours de ce module consacré aux ressources humaines mais dans la perspective de l'épreuve intégrée. Cet exercice, le second, vise à préciser une thématique, repérant les principaux mots clés de ce raisonnement. Ces mots clés vont permettre une recherche de références bibliographiques et de ressources diverses allant étayer la réflexion. Au décours de cette recherche, l'étudiant aura une vision plus large de la problématique de départ offrant une argumentation, des objectifs et des finalités.
- 3- **Début d'UE 4** : année de l'écriture et des méthodologies de recherche, l'étudiant se verra proposer diverses mises en situation : les exercices de lecture-réécriture et de correspondance. L'objectif est double. D'abord, il s'agit de développer des capacités de lecture et d'écriture critique allant mener à la conceptualisation des notions empruntées. Ces exercices permettent, comme les suivants, d'affiner un sujet, devenant peu à peu une problématique doté de son champ de recherche. Ensuite, les correspondances, écritures encore, envisage de recruter, virtuellement d'abord, des personnes ressources et/ou expertes pouvant collaborer à l'élaboration de ce cheminement méthodologique comme à la mise en œuvre de son stage⁸. Ces échanges devront rapidement témoigner d'un certain degré de professionnalisme par la proposition de différentes alternatives, par le positionnement critique de l'étudiant sur les différents aspects de ses alternatives. Le but est ici de conférer une valeur marchande allant inciter les personnes ressources à s'engager dans le processus d'élucidation.
- 4- **Fin d'UE 4** : après avoir élaboré deux, ou plus, alternatives de problématiques d'EI, l'étudiant sera capable de produire une partie conceptuelle valable traitant des différents⁹ aspects de la problématique envisagée. Il s'efforcera de mettre en évidence les caractéristiques favorables et

⁶ N'hésitez pas à consulter les fiches UE accessibles sur www.lereservoir.eu

⁷ Voir balise β .

⁸ Voir balise ζ (*dzêta*).

⁹ Au moins 3 notions seront conceptualisées.

défavorables de son plan de recherche : les biais. La conclusion de cette réflexion envisagera l'opérationnalisation de sa démarche en termes de méthodes et d'outils à utiliser. L'argumentation sera d'une haute valeur ajoutée. C'est aussi le croisement par les 5M. L'ensemble forme la *méso*EI qui sera soutenu à l'écrit puis à l'oral.

5- Au cours de l' UE 7 : nous approchons de l'*oméga* ! Tout sera mis en œuvre afin d'envisager l'épreuve intégrée dans les suites immédiates de cette année. Dans le prolongement de l'UE 4, certaines mises en situation sont également organisées. Des outils opérationnels seront développés durant les cours qui pourront être mis en œuvre dans une partie opérationnelle. Des entretiens individuels seront également au menu afin de participer à la rigueur des nombreux choix qui s'imposent.

La *macro*EI est le dernier précurseur et sa production, sa présentation et sa soutenance se feront dans un travail de communication au sein du groupe afin de partager les expériences, de mettre en place une certaine complicité dans la démarche de recherche.

Les modalités pratiques ainsi que les dates vous seront communiquées en temps utile. Prenez-en bonnes notes ! C'est votre épreuve intégrée et votre réussite !



BALISE α : PROCEDURE EI



Vous avez reçu ce document de manière isolée bien qu'il se rattache à la démarche dont traite ces matières. Il semblait important d'en discuter ensemble et ce dès le début. Cette procédure reprend les règles fondamentales de préparation, de présentation et d'évaluation de cette épreuve intégrée de la section que nous avons coutumièrement baptisé *TFE*, qu'il nous faut désormais appeler **EI**.

MODALITES de l'UE 8 : « EPREUVE INTEGREE de la section »

Ce document reprend les modalités pratiques concernant l'élaboration, la présentation et l'évaluation du Travail de Fin d'Etudes, dénommé EI pour **épreuve intégrée**. Ces dispositions viennent compléter les dispositions légales et réglementaires et trouveront leur prolongement didactique dans les notes et différents cours de Méthodologies de Recherche.

1. EI ET REGLEMENTATION.

L'EI, considérée par beaucoup comme la conclusion de cette formation, est soumise à un certain cadre réglementaire qu'il semble opportun de vous rappeler. Trois textes la régissent. Au sein du dossier pédagogique de la section « cadre de santé », la dernière unité de formation, l'U.F. 8, est dénommée « **épreuve intégrée de la section** ». La présenter a pour condition d'avoir réussi, à concurrence d'au moins 50 %, les 7 unités de formation de la section. Il nous semble également utile de vous rappeler la règle de calcul pour l'obtention du diplôme.

L'étudiant désirant soutenir son EI doit donc produire **7 attestations de réussite valides**. La validité d'une attestation de réussite est fixée à 5 ans. Dès lors, la date de délibération portée sur l'attestation de réussite de l'UE 1 conditionne la limite¹⁰ de présentation de l'épreuve intégrée.

Ne négligez pas ces deux aspects, particulièrement le second en regard de la possibilité de reporter la présentation de cette ultime unité de formation¹¹. Ceci étant rappelé, il reste à vous présenter les modalités constituant l'organisation pratique de cette épreuve intégrée, l'EI, les règles à respecter ainsi que les critères de son évaluation.

2. EI : SESSION ET DOSSIER PEDAGOGIQUE

Compte tenu de ces dispositions, la soutenance de l'EI ne s'envisage qu'une fois les 7 unités de formation réussies. Sa présentation se réalise lors d'une des deux sessions que compte toute

¹⁰ Nouvel exemple : une promotion ayant débuté en septembre 2012 a reçu sa première attestation de réussite le 15/11/2012. Les étudiants de cette promotion doivent avoir présenté et réussi leur EI avant le 15/11/2017.

année scolaire. Le calendrier de l'annexe II vous communique les dates de ces sessions comme la date limite de dépôt du travail écrit. L'UE 8 est l'ultime unité de la section, auquel vous devez vous inscrire¹² et ce au plus tard le jour du dépôt de votre travail écrit.

Le dossier pédagogique de l'épreuve intégrée la décrit comme suit :

« Cette unité de formation vise :

- à vérifier que l'étudiant a intégré les compétences relatives aux fonctions décrites dans le profil professionnel du Cadre de santé à travers l'élaboration et la défense orale d'un travail de fin d'études dans le respect des consignes établies dans le dossier pédagogique et conformément aux dispositions de l'établissement ;
- à démontrer la capacité de l'étudiant de traiter de façon autonome un sujet interpellant professionnellement et ce en projet avec une équipe. »

L'EI se révèle bien plus qu'un travail de fin d'études. Elle est mémoire et épreuve intégrée.

3. RAPPEL SUR LA NOTION D'Epreuve Intégrée.

L'EI se doit d'être une synthèse judicieuse de créativité et de méthodologie. Aucune procédure ne peut réduire cette démarche à un seul et unique modèle. Nous ne vous proposons donc aucun schéma-type, aucun cheminement préétabli. « *Il s'ensuit qu'un mémoire ne doit pas nécessairement consister en une analyse statistique de données recueillies au travers d'une enquête par questionnaires, mais peut relever d'une approche historique, exploratoire, analytique, méthodologique... nécessitant d'autres moyens méthodologiques. L'ensemble du mémoire démontre la capacité de l'étudiant(e) de traiter un problème de recherche selon une démarche argumentée, logique et cohérente. Le mémoire de fin d'études est rédigé en français et défendu en français, en séance publique* ». Cette phrase¹³, à laquelle notre école peut souscrire, résume bien les attendus de l'épreuve intégrée.

4. PROCEDURE MENANT A LA PRESENTATION DE L'EI

- Les différents protagonistes :

Ils sont au nombre de cinq, répartis en deux groupes autour de l'étudiant. Cette configuration est celle qui concourt à l'élaboration mais également à l'évaluation¹⁴ de l'EI. Le premier groupe compte les référents et le second, les lecteurs. A l'intérieur des deux groupes, la distinction s'opère : interne, l'école – externe, le milieu professionnel.

¹¹ Cf. point 6.

¹² S'inscrire à une UE et ne pas la présenter vous fait perdre une des deux chances dont vous disposez.

¹³ Extrait du « Guide de rédaction du mémoire de fin d'études » de l'Ecole de Santé Publique de l'U.L.B. .

¹⁴ Cf. point 5.

1°- Au centre, l'étudiant puisqu'il s'agit de VOTRE travail, de votre réflexion, d'un sujet et d'une méthode. Cet ensemble porte la marque de votre initiative et de vos choix. Le sujet s'inscrit dans une relation étroite avec le monde de la santé et particulièrement, dans la perspective de la fonction « cadre de santé ».

L'EI doit non seulement être personnelle, mais elle doit fournir la preuve des compétences acquises durant la formation. C'est bien d'une épreuve **intégrée** qu'il s'agit. Par compétence, il faut entendre non seulement la connaissance des cours théoriques et pratiques mais encore la capacité de réflexion, de recherche, de clarté et de synthèse. Cette vision et cette approche « macroscopiques » sont les réels outils du cadre de santé. Les liens en sont les témoins. L'EI se construit donc dans la perspective de l'évaluation de ces compétences.

2°- Le référent interne : le référent méthodologique est généralement, mais non exclusivement, le professeur de Méthodologies de Recherche.

Un référent ne peut assurer sa mission de conseil et de guidance que si, et seulement si, il est sollicité régulièrement et qu'un réel dialogue s'est instauré entre lui et l'étudiant. Cette remarque vaut tant pour le référent interne, représentant l'institution scolaire, que pour le ou les référents externes.

L'étudiant a la liberté de s'adjoindre les services et conseils de personnes allant concourir à l'élaboration de son travail. Il les choisit en regard des compétences et de leur expertise pour le soutenir, l'accompagner et l'assister sur l'un ou l'autre des aspects de son travail.

Cet accompagnement ne doit en aucune mesure retirer le caractère autonome de ce travail aux multiples facettes, l'étudiant ne peut se dissimuler derrière l'une ou l'autre de ces personnes. Il s'agit bien de ressources dont l'opportunité de choix et la contribution seront jugées, en premier chef, par l'étudiant lui-même.

3°- Le référent externe¹⁵ est considéré comme personne ressource ou expert par l'élève et choisi en ce sens. Il n'y a pas d'obligation à s'adjoindre les services d'une personne. Ce rôle peut même être pluriel. D'ailleurs, cette personne n'a pas de cote délibérative dans le cadre de l'évaluation de l'EI. Sa présence et son intervention sont donc facultatives.

4°- Le lecteur interne est un professeur de l'école, intervenant dans la section. Il n'est pas le référent de l'étudiant.

5°- Le lecteur externe choisi par le corps professoral pour ses compétences et son expertise en lien avec le sujet et/ou la méthode poursuivie. Il est issu du milieu professionnel, il représente les cadres de santé et offre son regard singulier.

¹⁵ anciennement appelé « promoteur » !

▪ Chronologie :

Le développement de la structure d'une EI fait l'objet des cours de Méthodologies. Cette rubrique détermine le calendrier et les étapes¹⁶ de l'élaboration de cette épreuve allant conduire à la présentation de celle-ci.

Après avoir respecté les critères éditoriaux, l'étudiant(e) édite son EI en un nombre sUEfisant d'exemplaires du travail relié et la dépose, personnellement, comme suit :

- un exemplaire auprès du secrétariat de l'école. Ce dépôt et sa date¹⁷ sont considérés comme date officielle du dépôt de l'EI, déterminant ainsi la date de présentation. L'étudiant(e) s'assurera de faire dater et signer la réception de son travail par le secrétariat en utilisant le formulaire « accord de publication ». Le retard de dépôt postpose, sans dérogation, la date de la soutenance.
- un exemplaire pour le référent méthodologique,
- un exemplaire pour le lecteur interne,
- un exemplaire pour le lecteur extérieur.

La démarche est importante puisqu'elle réclame que l'étudiant porte et transmette en mains propres son EI aux personnes concernées, dont les coordonnées peuvent lui être communiquées. Il est le seul à garantir la réception de son travail. S'il le souhaite, l'étudiant peut déléguer cette mission au secrétariat de l'école, qui se chargera de distribuer les exemplaires.

La date et l'heure sont alors fixées pour la présentation et la soutenance de son EI. Ces aspects pratiques sont affichés aux valves de l'école. Les séances de soutenance sont publiques même si ces publics n'interviennent pas.

5. EVALUATION DE L'EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION

Son évaluation est basée sur les compétences mises en œuvre pour y parvenir. Par cette définition, l'évaluation dépasse les seules performances restitatives de l'étudiant, considérées comme réductrices compte tenu du niveau de cette formation et de sa finalité professionnelle. La démarche vise donc à évaluer ces aptitudes, dites capacités terminales, que la formation aura tenté de développer et/ou de renforcer chez l'étudiant :

- la confiance en soi et l'affirmation de soi,
- l'aptitude à traiter et à négocier avec des partenaires,

¹⁶ En annexe I, un document est proposé en ce sens et laissé à votre libre initiative : le contrat d'objectifs. Cette étape est la démarche d'engagement marquant le souhait de l'étudiant à présenter son EI dans les limites qu'il aura choisi, avec les conseils des référents. Ce document formalise cette phase et se prolonge par l'appréciation de l'avancement et de l'assiduité de l'étudiant. Ces deux caractéristiques permettent d'évaluer la volonté et la rigueur auxquelles s'astreint l'étudiant pour mener à bien sa réflexion.

¹⁷ Voir annexe II.

- la capacité à changer et à devenir agent de changement,
- la capacité à être créatif,
- l'aptitude à gérer son (nouveau) métier et son contenu,
- la capacité à être responsable de l'évolution des soins de santé,
- la capacité à être responsable de l'évolution de l'encadrement de ceux-ci,
- l'esprit de recherche afin de poser des bases rigoureuses à la pratique des soins,
- la formulation argumentée de propositions organisationnelles.

Cette liste ne peut prétendre à l'exhaustivité.

En outre, dans son travail de fin d'études, l'étudiant s'efforce donc de :

- poser une question autour de laquelle il articule le développement du sujet ;
- concrétiser sa capacité à produire un document issu d'une réflexion ;
- concrétiser sa capacité à le présenter et le défendre oralement et en public ;
- mettre en pratique des connaissances acquises lors des cours, des mises en situation, des lectures, des rencontres et recherches ;
- développer une méthodologie de recherche adaptée à la problématique comme au champ de celle-ci ;
- proposer des perspectives de réflexion et d'action ;
- participer à la création d'un savoir utile à la profession.

Cette recherche, ses supports écrit et oral, doivent permettre au Jury d'apprécier si l'étudiant possède les capacités nécessaires à l'exercice de la fonction et aux missions du cadre de santé.

▪ **Composition du Jury**

Le Jury est désigné par la Direction de l'Institution et se compose au minimum de deux professeurs de l'école, un lecteur externe et, éventuellement, le directeur ou son représentant.

▪ **Evaluation : règles et critères de cotation**

En vue de permettre une appréciation aussi rigoureuse que possible des différents éléments à prendre en considération, il a été décidé que chaque membre du Jury dispose de 100 points pour apprécier le travail de l'étudiant. Ces points sont répartis afin d'évaluer tant l'écrit que l'oral, le fond et la forme. Cette répartition se retrouve dans le document¹⁸ servant à l'évaluation.

▪ **Déroulement de la soutenance et de l'évaluation :**

La soutenance, appelée aussi la présentation ou défense¹⁹ orale, est publique à l'exception de l'évaluation qui se limite aux membres du Jury. Cette épreuve laisse d'abord la parole à

¹⁸ Cf. annexe III.

¹⁹ Terme désuet.

l'étudiant afin qu'il présente son travail. La durée doit être d'approximativement 15 minutes. Cette présentation est suivie d'un débat où seul le Jury est autorisé à intervenir, où sont alors appréciées : l'argumentation et la réactivité de l'étudiant.

Ensuite, le public et l'étudiant sont priés de quitter le local et débute alors la phase d'évaluation. Y participent les trois membres du Jury et, s'il le souhaite, le référent externe. Chaque membre du Jury communique son évaluation à l'aide de sa fiche²⁰, sa note chiffrée assortie d'un commentaire écrit.

Le référent externe peut alors émettre des remarques à propos de sa contribution, du degré de participation et d'investissement de l'étudiant. Il peut apporter son point de vue particulier afin d'éclairer le Jury mais n'émet pas de cote chiffrée. Son point de vue peut être transmis au Jury par écrit s'il ne peut assister à la soutenance.

Chaque membre du Jury disposant de 100 points, une moyenne arithmétique, sans pondération, est alors calculée afin d'obtenir le pourcentage attribué à l'étudiant. Une délibération du Jury permet de prendre la décision, la note et la mention accordées.

▪ **Cotation finale :**

Pour réussir l'épreuve intégrée de la section, l'étudiant doit avoir fait la preuve qu'il a atteint les capacités terminales en obtenant un minimum de 60 % des 30 points. Afin de respecter la délibération, le résultat de l'EI est transmis en fin de session et sous la forme suivante : réussite – ajournement – refus. Il est souvent complété de commentaires.

En cas d'échec, qu'il soit ajournement ou refus à l'épreuve intégrée, le Jury peut soit imposer un nouveau sujet, soit demander à l'étudiant d'y apporter les corrections nécessaires, soit lui suggérer diverses pistes afin d'améliorer son EI.

4. DIFFUSION DE L'EI

S'il a été jugé sUEfisant au cours de l'évaluation, un exemplaire de l'épreuve intégrée de l'étudiant est archivé à l'école. Le travail formel reste la propriété de l'école. Le fond du travail est la propriété intellectuelle de l'étudiant. Il peut en faire état dans des publications ou exposés pour autant qu'il soit fait mention de sa référence complète.

5. COMMENT DIFFERER SON EI ?

Un certain nombre de dispositions existent afin de reculer la session de soutenance d'une EI. Il est prudent d'insister sur le caractère préjudiciable de ce sursis. Toutefois, compte tenu de contraintes, certains étudiants ne présentent pas leur EI au décours immédiat de la fin des cours.

²⁰ Annexe III.

Lorsque l'EI n'est pas présentée et que l'étudiant a été déclaré admissible²¹ à l'EI, l'étudiant devra, avant de présenter son EI, s'inscrire à l'UE 8.

Ainsi, pour présenter son EI, l'étudiant(e) bénéficie d'une période maximale de cinq années à compter de l'obtention de l'attestation de réussite de l'UE 1. Dans le cas contraire, reportez-vous à l'article 8 ou demandez conseils.

²¹ Voir le point 1 de cette procédure. Cette admissibilité est une double contrainte : réussite et valide.

Profil professionnel adopté le 26 janvier 2012
Enseignement supérieur paramédical de type court
CADRE DE SANTE²²

I. CHAMP D'ACTIVITE

Le cadre de santé est un professionnel qui participe à l'intégration de l'activité sanitaire qui lui est confiée dans l'ensemble des activités d'une institution hospitalière ou de soins.

Il peut exercer :

- La fonction d'infirmier en chef d'une unité de soins, en vertu de la législation fédérale en vigueur, il est ainsi responsable de l'organisation de la continuité et de la qualité de l'activité infirmière au sein de l'équipe qui lui est confiée par le chef du département infirmier. L'infirmier en chef collabore au développement de la politique infirmière de l'hôpital et l'applique au sein de son équipe. L'infirmier en chef peut être responsable pour le contrôle et l'évaluation de son équipe.
- La fonction d'infirmier en chef, en vertu de la réglementation régionale, dans les institutions pour personnes âgées.
- La fonction de cadre en secteur ambulatoire.
- La fonction de cadre en secteur technique ou paramédical d'une structure hospitalière.

Il organise l'activité et coordonne les ressources humaines et les moyens matériels d'un service selon les orientations de l'organisation et les impératifs de soins des bénéficiaires. Par ses compétences d'analyse organisationnelle, de management de ressources humaines, de communication, de gestion quotidienne et de recherche d'amélioration des soins, il collabore à la gestion du changement et au développement de la politique de santé de la structure professionnelle dans laquelle il exerce sa mission.

Il participe à la gestion budgétaire de son service.

Il est l'interface entre le bénéficiaire et les professionnels de la santé afin d'assurer la cohérence et la qualité des services rendus. Il met en place des démarches favorisant le partenariat avec le bénéficiaire de soins et ses proches.

En contact étroit avec les autres professionnels de la santé responsables des divers aspects des activités du service dont il a la gestion, il promeut la globalisation des soins au patient par une approche pluridisciplinaire.

Il accomplit sa mission dans le respect des cadres réglementaires éthiques et déontologiques.

²² Le masculin est utilisé à titre épïcène.

II. TACHES

1. Dans son rôle d'interface

- Participer à la transposition de la vision stratégique de son institution ;
- Collaborer au développement de la politique de santé de la structure professionnelle dans laquelle il exerce sa mission ;
- Assurer une communication de qualité par la transmission d'informations, la concertation tant en interne qu'en externe, et ce dans le respect de la confidentialité ;
- Superviser l'accueil et l'encadrement des stagiaires, volontaires, ... ;
- Favoriser la collaboration avec différents partenaires intra et extra muros pour assurer la continuité de la prise en charge ;
- Contribuer à la recherche et au développement de la qualité ;

2. Dans son rôle de coordinateur des soins

- Assurer l'organisation des prises en charge des bénéficiaires ;
- Veiller à la qualité et la continuité des soins donnés par son équipe ;

3. Dans son rôle de gestionnaire des ressources humaines

- Déterminer les besoins nécessaires au fonctionnement du service tant sur la plan qualitatif que quantitatif ;
- Assurer une planification optimale du temps de travail du personnel ;
- Instaurer et garantir un climat propice à la qualité du travail de l'équipe ;
- Assurer le suivi, le soutien, la supervision, l'évaluation des membres de son équipe ;
- Favoriser le développement des compétences en promouvant et en intégrant une dynamique de formation continuée ;

4. Dans son rôle de gestionnaire des moyens matériels

- Assurer la gestion optimale des locaux et des matériels du service ;
- Veiller à l'approvisionnement des stocks nécessaires à la qualité des prestations ;
- Veiller à la gestion efficiente des dépenses de son service et à l'affectation du budget de l'unité.

III. DEBOUCHES

- Secteur hospitalier ;
- Secteur des soins à domicile ;
- Structures pour personnes âgées : maisons de repos, maisons de repos et de soins, ...
- Institution de réadaptation fonctionnelle ; etc.

Annexe n° 2 : Document mis à la disposition des lecteurs.

ABREGÉ DE METHODOLOGIES

appliqué à l'ÉVALUATION des ÉPREUVES INTEGRES

de la section CADRES DE SANTE de l'IEPSCF de Tournai

Ces quelques notes ne peuvent commencer sans vous remercier de votre précieuse et indispensable collaboration à l'évaluation des épreuves intégrées de la section cadres de santé de notre établissement. Vous avez accepté de lire et d'évaluer un travail servant, au décours d'une formation, à certifier l'acquisition de certaines connaissances et compétences et donc de diplômer un étudiant. Dans ce document laissé à votre discrétion, nous vous donnons quelques aspects pratiques, les critères d'évaluation ainsi qu'un aperçu des acquis méthodologiques de nos étudiants.

Comment se déroule cette séance en votre compagnie ? Au jour et à l'heure prévus, vous êtes attendu comme membre du Jury et vous prendrez place devant, face à l'étudiant qui présente puis soutient son épreuve intégrée, communément appelée TFE - pour travail de fin d'études. Après une brève introduction par le lecteur interne, l'étudiant prend la parole pour présenter son travail dans un délai imparti de 15 minutes. Ensuite, la soutenance proprement dite ou débat prend le relais. Vous serez, en tant qu'invité, à intervenir le premier en donnant vos commentaires, en posant un certain nombre de questions à l'étudiant afin de juger de ces capacités. Les autres membres du Jury interviendront ensuite.

La dernière étape de cette séance est la délibération. L'étudiant et le public quittent le local et le Jury décide de la note à attribuer à l'étudiant. Nous l'évoquons en détail dans le point suivant. Une fois accordé sur la note, le Jury se rend au secrétariat afin d'établir le procès-verbal et, le cas échéant, l'attestation de réussite et le diplôme. Votre signature sera demandée sur ces documents. La décision²³ est transmise à l'étudiant et non sa cote.

Comment participe-t-on à l'évaluation ? Les critères d'évaluation et la répartition des points sont présentés dans l'annexe I de ce document. Il y est distingué l'écrit de l'oral, et ce à parts égales. Nous vous invitons à attribuer vos notes sur le travail écrit avant la présentation en utilisant, avec votre système de valeurs, les critères suggérés dans les deux rubriques que sont le fond et la forme. Vous ne devez pas communiquer cette note avant la délibération. Outre la répartition des points, le seuil minimal de réussite d'une épreuve intégrée est fixé à 60 % et cette note compte pour un tiers dans l'obtention du diplôme. Afin de faciliter le travail administratif, en fin de délibération, nous aimerions recevoir de votre part la liste de vos questions et commentaires.

De quoi dispose l'étudiant pour y parvenir ? Cette épreuve intégrée clôture une formation de plus de 800 périodes²⁴ dont 1/5 est consacré à développer des aptitudes et des connaissances permettant à l'étudiant de mener à bien cette démarche. Le projet est mis en place dès le début des périodes d'enseignement. Une part croissante²⁵ de l'évaluation de ces périodes, consacrées aux méthodologies de recherche, se place sur cette élaboration. Présenter, soutenir son EI permet de conclure cette formation exigeante et ainsi obtenir le diplôme. Toutefois, par les exigences et l'ouverture qu'elle réclame, nous restons convaincus que ce travail invite nos étudiants à développer certaines aptitudes de raisonnement comme de rigueur, d'introspection comme de communications. Celles-ci leur seront utiles dans leur vie professionnelle. En outre, au-delà du développement individuel de l'étudiant, nous pensons que ces travaux participent, à leur manière, à l'évolution de notre école comme de l'identité collective d'un groupe professionnel : les cadres de santé.

Une certaine conception, ici caricaturée, reste encore trop souvent présente, particulièrement dans le microcosme soignant et/ou hospitalier. Nous nous proposons de la dépasser sans la détruire, ni l'oublier. Ainsi, un mémoire ne doit plus nécessairement consister en une partie théorique à laquelle vient s'adosser une partie pratique constituée d'une analyse statistique de données recueillies par un questionnaire. Pour la première, trop souvent, nous lisons des exposés, certes documentés, mais dénués de commentaires et de critiques. Sans souci de liaison et d'articulation logique, cette partie revêt donc par trop souvent un aspect purement documentaliste, collectant une série d'éléments mis bout à bout. Dès lors, il en devient difficile d'évaluer les compétences de lecture critique de nos étudiants. La seconde tente d'imiter les pratiques expérimentales d'autant que l'interprétation cède souvent le pas à une analyse simplement descriptive des données recueillies. La tâche d'évaluation, telle que le dossier pédagogique le réclame, s'en trouve compliquée²⁶. Ce type de TFE ne permet guère plus à nos étudiants d'approcher les aptitudes évoquées plus haut.

De ce constat, le travail de fin d'études, désormais appelé « épreuve intégrée de la section²⁷ », est à considérer comme un exercice d'expression de l'identité professionnelle, d'un entraînement situationnel anticipant les rapports d'activités, projets et autres démarches propres au travail de cadre. Il permet donc d'éprouver et de développer un certain nombre de compétences.

L'épreuve intégrée est à la fois un travail de fond et un exercice de style. Les deux sont indissociables ; les critères d'évaluation sont établis en fonction de ces compétences à acquérir. Désormais, les cours et les exercices successifs s'emploient à faire coexister plusieurs voies ou plus

²³ Réussite, ajournement ou échec.

²⁴ Une période de cours contient 50 minutes.

²⁵ L'étudiant développe progressivement, sur trois années, une protoEI, une microEI, une mésoEI et en fin, une macroEI.

²⁶ Vous trouverez en annexe I les critères d'évaluation utilisés dans notre établissement, établis par le Conseil des Etudes en conformité avec le décret organisant le Régime I de l'Enseignement de Promotion Sociale.

exactement plusieurs modèles. L'étudiant se doit de composer, en mêlant créativité et rigueur, en alignant son choix sur la problématique et les objectifs poursuivis. Il s'agit de faire coïncider autant que possible les outils au travail à exécuter. Une définition que nous pouvons donner de cette démarche est celle de l'essai. Le choix est au centre de l'essai, l'argumentaire au centre du choix, l'esprit critique au centre de l'argumentaire, l'interprétation comme recherche de sens réside au cœur de cet ensemble.

Le choix de la problématique comme de son champ relève de l'initiative de l'étudiant. Le « promoteur » a disparu de ce processus ; l'étudiant reste libre de ses choix y compris dans les personnes qu'il estime ressources à la mise en œuvre de son essai. Le professeur de méthodologies leur propose un accompagnement, devenant, de manière différenciée, leur référent. Bien entendu, la problématique sera professionnelle touchant au monde de la santé en accordant une attention particulière à la vision du cadre. Cette dimension se ressentira particulièrement dans les perspectives et enjeux énoncés dans l'épreuve intégrée, son mémoire.

L'habituelle dichotomie théorie-pratique a été nuancée et ravalée en deux entités aux frontières plus souples : la démarche conceptuelle et la démarche opérationnelle. L'ordre comme la prééminence de l'une sur l'autre doivent être sélectionnées par l'étudiant en tenant compte du type de recherche, lui-même conditionné par la problématique, les objectifs poursuivis et perspectives à attendre.

Par les cours de méthodologies, l'étudiant a donc à sa disposition une caisse à outils. Elle comprend des balises²⁸ lui permettant de poser les choix nécessaires à sa démarche. Parmi ces outils, l'étudiant découvre et peut éprouver sept méthodes types. Certaines de ces approches sont plus qualitatives ou plus quantitatives, ou plus micro- ou macroscopiques ; sans qu'aucune échelle de valeur soit instaurée entre elles. L'élément clé est la cohérence de ce choix avec la problématique et les objectifs qui y sont liés. Ces manières de procéder sont : la méthode expérimentale, la méthode clinique, la méthode différentielle, la méthode sociologique, la méthode historique, la méthode par projet et la discussion rhétorique.

Les cinq premiers modes de recherche sont qualifiés par leur adjectif tandis que les deux dernières réclament quelques précisions. La méthode de projet ne peut être confondue avec la recherche-action. L'étudiant ne se contentera pas de décrire les différentes étapes de ce projet dont le sujet reste un élément secondaire²⁹. Sur base des notions étudiées dans les unités de formation, il convient qu'il développe, analyse et interprète les outils utilisés dans cette méthode et les concepts révélés par cette pratique de terrain.

Quant à elle, la discussion permet de développer le sens critique des étudiants face aux données théoriques et pratiques. En ce sens, les attendus de la démarche conceptuelle, quelle que soit son

²⁷ Lire « épreuve intégrée de la section » à chaque acronyme TFE.

²⁸ La table des balises, matières à méthodologies, est proposée en annexe II.

ampleur, relève de cette manière de lire, de créer du lien, du sens afin de s'appropriier des éléments, de les interpréter. La réplique sans questionnement n'est pas propice au discernement. Nous pouvons envisager qu'une épreuve intégrée soit composée exclusivement de cet abord critique.

Chaque méthode détermine le recours à certains outils, eux-mêmes allant orienter d'autres choix.

Ainsi, la ou les rigueurs indispensables à la caution de la démarche sont fournies par l'utilisation pertinente, contributive et argumentée d'outils. Faut-il rappeler qu'il n'y a pas d'outil parfait ? Faut-il ajouter qu'il n'y a pas de méthode prête-à-penser ? Il n'y a que des choix. La rigueur s'appliquera par cette succession de choix et de positionnement et s'évaluera en regard de deux axes complémentaires : l'argumentation critique et la reconnaissance des biais. Enfin, la rigueur et la méthode ne s'opposent nullement à la passion et à la créativité, elles peuvent les porter et les transporter !

Nous nous tenons à votre disposition pour de plus amples renseignements ; la discussion reste toujours ouverte. Merci de votre attention.

Patrick VANTOMME

prof@lereservoir.eu

²⁹ comme son résultat, d'ailleurs !

Feuille d'évaluation à l'usage des membres du Jury.

**Epreuve intégrée de la section en vue de l'obtention du
Diplôme de Cadre de Santé**

FICHE DE COTATION INDIVIDUELLE du JURY de l'EPREUVE INTEGREE

Travail présenté par :

Titre de l'EI :

Session de présentation : AVRIL JUIN Année scolaire 20 / 20

LECTEUR EXTERNE LECTEUR INTERNE RÉFÉRENT

Acquis d'Apprentissage portant sur l'ECRIT	ACQUIS	
<ul style="list-style-type: none"> - pertinence du sujet, du champ, de la méthode choisis - critique et positionnement des références utilisées - présence de conclusions - propositions et perspectives de réflexion et/ou d'action - création d'un savoir utile à la profession 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
1°- se positionner face à toutes les dimensions de la fonction de cadre		<input type="checkbox"/>
2°- se référer à des outils de gestion		<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> - conceptualisation <i>ad hoc</i> - choix et discussion de la méthode - évaluation des biais - qualité de l'interprétation 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
3°- appliquer les principes méthodologiques de la recherche		<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> - cohérence des liens - contribution des illustrations - structuration - style et langage - grammaire et orthographe - respect des conventions éditoriales - annotation des références bibliographiques 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
4°- respecter les critères de mise en forme		<input type="checkbox"/>

Acquis d'Apprentissage portant sur l'ORAL	ACQUIS	
<ul style="list-style-type: none"> - qualité de la synthèse - perspectives - éloquence et langage - gestuelle adaptée - qualité des supports 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
5°- présenter ce travail oralement de manière argumentée		<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> - débat et animation - éloquence et langage - gestuelle adaptée - réactivité à la soutenance - prospectives 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
6°- défendre ce travail oralement de manière argumentée		<input type="checkbox"/>
Si l'étudiant a validé les 6 AA, il a obtenu le seuil de réussite.		<input type="checkbox"/> 50 %
* Si l'étudiant a obtenu le seuil de réussite, il reste à déterminer son DEGRE DE MAITRISE		
• niveau de précision conceptuelle	/10	
• niveau de précision méthodologique	/10	
• niveau d'intégration des notions, concepts et démarches	/10	
• niveau d'autonomie dans la réflexion personnelle	/10	
• la qualité des échanges professionnels avec le jury	/10	
TOTAL DM	/50	
TOTAL GLOBAL		/100

Nom et prénom du membre du Jury :

Date & Signature :

Veuillez annexer à ce document l'ensemble de vos commentaires et avis portant sur l'écrit afin que nous puissions les joindre au compte-rendu de séance. Ceux-ci peuvent être transmis par voie numérique ou en version papier. Vos questions posées à l'oral seront relevées. Nous vous remercions.



BALISAGE METHODOLOGIQUE



α	PROCEDURE EI
β	CHARTE DE L'ECRIT
γ (<i>gamma</i>)	DU THEME AU SUJET
δ (<i>delta</i>)	LECTURES & REECRITURE
ϵ (<i>epsilon</i>)	LOGIQUES vs SCIENCES
ζ (<i>dzêta</i>)	PROCEDURE STAGE
η (<i>êta</i>)	ETAPES DE LA RECHERCHE
θ (<i>thêta</i>)	RECHERCHES ET METHODES
ι (<i>iota</i>)	METHODE CLINIQUE
κ (<i>kappa</i>)	METHODE HISTORIQUE
λ (<i>lambda</i>)	METHODE DIFFERENTIELLE
μ (<i>mu</i>)	METHODE EXPERIMENTALE
ν (<i>nu</i>)	METHODES SOCIOLOGIQUES
ξ (<i>ksi</i>)	CHOISIR UN SUJET
\omicron (<i>omicron</i>)	RECHERCHE & INTERNET
π (<i>pi</i>)	STATISTIQUES
ρ (<i>rau</i>)	REDACTION DU MEMOIRE
σ (<i>sigma</i>)	QUESTIONNAIRE
τ (<i>tau</i>)	ENTRETIEN
υ (<i>upsilon</i>)	OBSERVATION
ϕ (<i>phi</i>)	ANALYSE DE CONTENU
χ (<i>khi</i>)	COMMUNICATION DIDACTIQUE
ψ (<i>psi</i>)	GESTION DU STRESS
ω (<i>oméga</i>)	VOTRE EPREUVE INTEGREE

**Epreuve intégrée de la section en vue de l'obtention du
Diplôme de Cadre de Santé**

RELEVÉ des QUESTIONS et COMMENTAIRES sur le

Travail présenté par :

Titre de l'EI :

LECTEUR EXTERNE LECTEUR INTERNE RÉFÉRENT
